



RETURN PROPOSALS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur:
1-855-983-1808

Soumission par courriel:
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 002 À DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Panneaux acoustiques pour le centre d'inscription du camping Whistlers – Parc national Jasper	
N° de l'invitation : 5P468-21-0227/A	Date : 28 février 2022
N° de modification : 002	
N° de référence du client :	
N° de référence de SEAG : PW-22-00985568	

L'invitation prend fin : À : 14 h Le : 3 mars 2022	Fuseau horaire : HAR
---	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Rebecca Chen	
N° de téléphone : 587-439-3529	N° de télécopieur : 1-866-246-6893
Courriel : rebecca.chen@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 002

Par exemple, cette modification vise à diffuser des questions.

A. Questions et réponses

Q2 : À l'examen de l'installation proposée sur le plan, on constate que des panneaux acoustiques standards (Armstrong) ne peuvent pas convenir à l'intention du concept. Pour assurer l'équilibre des panneaux acoustiques, tous les panneaux doivent être attachés par quatre points de fixation afin d'éviter qu'ils ne battent en raison du mouvement de l'air créé par la pression positive des systèmes CVC lorsqu'une porte s'ouvre. Je suppose que l'entrepreneur considère les fixations/l'installation sur le plan comme une suggestion de conception et non comme une exigence de Parcs Canada de n'utiliser que deux points de fixation?

A2 : Conformément aux plans, l'entrepreneur doit concevoir, fournir et installer un support pour chaque point de suspension des panneaux suspendus. Il s'agit donc de quatre supports par panneau, conformément aux recommandations d'installation des panneaux. Ces supports doivent être conçus pour garantir l'installation appropriée sur la structure du toit à laquelle seront retenus les panneaux, conformément aux recommandations du fabricant. C'est à l'entrepreneur de concevoir un support qui répondra à ces besoins. Les supports montrés sur le plan le sont à titre d'exemple seulement.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.